

ANNEXE VII

(article 85)

TARIFICATION RELATIVE AU PARC NAUTIQUE DE CAP-ROUGE

Règles d'application générales:

Malgré l'article 6, les taxes applicables sont incluses dans la tarification.

Tarification pour la mise à l'eau d'une embarcation, pour la location d'un équipement ou d'une embarcation et pour la location d'un emplacement sur terre ou sur l'eau pour une embarcation	1er janvier au 31 décembre
Mise à l'eau d'un canot, d'un kayak, d'une planche à voile ou d'une planche à pagaie par jour	5,00 \$
Mise à l'eau d'une embarcation de moins de cinq mètres par jour	18,00 \$
Mise à l'eau d'une embarcation de plus de cinq mètres par jour	21,00 \$
Abonnement saisonnier pour la mise à l'eau d'un canot, d'un kayak, d'une planche à voile ou d'une planche à pagaie	50,00 \$
Abonnement saisonnier pour la mise à l'eau d'une embarcation de moins de cinq mètres	180,00 \$
Abonnement saisonnier pour la mise à l'eau d'une embarcation de cinq mètres ou plus	210,00 \$
Location saisonnière d'un emplacement sur terre incluant la mise à l'eau d'un canot, d'un kayak ou d'une planche à voile sur support	120,00 \$
Location saisonnière d'un emplacement sur terre incluant la mise à l'eau d'une embarcation de moins de cinq mètres sur support	205,00 \$
Location saisonnière d'un emplacement sur terre incluant la mise à l'eau d'une embarcation de moins de cinq mètres au sol	250,00 \$
Location saisonnière d'un emplacement sur terre incluant la mise à l'eau d'une embarcation de cinq mètres ou plus ou d'un catamaran	320,00 \$
Location saisonnière d'un point d'ancrage sur l'eau	350,00 \$
Location d'un voilier Optimist ou Laser pour un minimum de deux heures	31,00 \$
Heure supplémentaire pour la location d'un voilier Optimist ou Laser	12,00 \$
Location d'un voilier Club 420 par le détenteur d'une carte d'expérience pour un minimum de deux heures	55,00 \$
Heure supplémentaire pour la location d'un voilier Club 420 par le détenteur d'une carte d'expérience	18,00 \$
Location d'un canot ou d'un pédalo pour deux personnes par heure	10,00 \$
Location d'un pédalo pour trois ou quatre personnes ou d'une planche à pagaie par heure	15,50 \$
Location d'un kayak récréatif simple par heure	10,00 \$
Location d'un kayak récréatif double par heure	15,50 \$
Location d'un kayak de mer simple pour la première heure	17,00 \$
Heure supplémentaire pour la location d'un kayak de mer simple	10,00 \$
Location d'un kayak de mer double pour la première heure	23,00 \$
Heure supplémentaire pour la location d'un kayak de mer double	13,50 \$
Location d'une veste de flottaison individuelle, d'une pagaie ou d'une rame par jour	3,00 \$
Règles d'application particulières:	
Le service de location d'une embarcation comprend le service de mise à l'eau.	
Lorsqu'une embarcation est louée dans le cadre d'une formation autorisée par la ville, le tarif applicable pour la location de l'embarcation est réduit de 50 %.	

Tarification pour la fourniture d'une activité	1er janvier au 31 décembre
Activités multiples comprenant l'excursion en ponton et la location d'une embarcation récréative pendant la durée de la marée d'un groupe composé de 20 personnes âgées de cinq à quatorze ans	11,00 \$
Activités multiples comprenant l'excursion en ponton et la location d'une embarcation récréative pendant la durée de la marée d'un groupe composé de 20 personnes âgées de quinze ans et plus	14,00 \$
Randonnée sur la rivière du Cap-Rouge d'une durée de 45 minutes dans une embarcation pontée d'une personne âgée de cinq à quatorze ans	6,00 \$
Randonnée sur la rivière du Cap-Rouge d'une durée de 45 minutes dans une embarcation pontée d'une personne âgée de quinze ans et plus	8,00 \$